

CALENDRIER DU PORTAIL NATIONAL D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RENTREE 2025 : Parcoursup.gouv.fr

Formations concernées : licences, Portail Santé, BTS, BUT, classes préparatoires aux grandes écoles, diplôme de comptabilité et de gestion, formations d'ingénieurs, écoles de commerce, d'architecture, d'art, DN MADE, IEP instituts de formation aux professions paramédicales, établissements de formation au travail social, formations de techniciens de laboratoire, formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration, DEUST et DU.

→ Pour toutes les autres formations s'adresser directement aux établissements, aller sur leur site internet.

<u>Etape 1</u>	<u>S'informer et découvrir les formations</u>
Novembre 2024 – Janvier 2025	- S'informer sur son orientation, notamment sur le site avenirsonisep.fr et Parcoursup.fr - Participer à la 1^{ère} semaine de l'orientation organisée dans les lycées
Début décembre	- Renseigner la fiche de dialogue - Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance du projet d'orientation et formule des recommandations
18 décembre	<u>Ouverture du moteur de recherche des formations Parcoursup 2025 :</u> - S'informer sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr - Consulter l'offre de formation : les contenus, les attendus, les débouchés professionnels et les critères d'examen des dossiers
<u>Etape 2</u> 15 janvier – 2 avril 2025	<u>Formulation des vœux et finalisation du dossier</u>
Tout au long du 2^{ème} trimestre	Poursuite de la réflexion avec les professeurs principaux, participation à la 2 ^{ème} semaine de l'orientation et aux journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur
Du 15 janvier au 13 mars	- Inscription sur Parcoursup pour créer son dossier candidat. - Formulation des vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir besoin de les classer → <i>Jeudi 13 mars : dernier jour pour formuler des vœux</i>
Février - Mars	2 ^{ème} conseil de classe : chaque vœu formulé fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement
2 avril	Dernier jour pour finaliser son dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et confirmer chacun de ses vœux

Avril – Mai	Examen de chaque vœu dans le supérieur
-------------	--

<u>Etape 3 :</u> 2 juin – 10 juillet 2025	<u>Réception des réponses des formations et décisions</u>
A partir du lundi 2 juin	- Consultation des réponses des formations sur la plateforme - Réception des propositions d'admission au fur et à mesure et en continu - Réponse obligatoire à chaque proposition dans les délais indiqués par la plateforme. <i>Faute de réponse à l'expiration de ces délais, la place est libérée pour un autre candidat</i>
Dès le 2 juin	En cas de seules réponses négatives de la part des formations sélectives, possibilité de demander un accompagnement dans son lycée ou au CIO pour préparer la phase complémentaire
Du 6 au 10 juin	Classement par ordre de préférence des vœux en attente souhaités être conservés
Du 11 juin au 11 septembre 2025	<u>Ouverture de la phase d'admission complémentaire</u> Possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles
Du 16 au 19 juin	Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves écrites du baccalauréat pour les voies générale et technologique ; 26 juin pour la voie professionnelle
A partir du 1^{er} juillet	Possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de son académie
Vendredi 4 juillet	- Résultats du baccalauréat - Si une formation a été définitivement acceptée, effectuer son inscription administrative auprès de l'établissement choisi
Jedi 10 juillet	<u>Fin de la phase principale d'admission</u> Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase et inscription dans la formation choisie selon les modalités précisées sur son dossier candidat
Mi-septembre	Fin de la procédure